BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2345

92 – HAUTS-DE-SEINE

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE NANTERRE

Ventes et cessions

964 200 497 RCS Nanterre.
CHRYSO.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 403665.00 EUR.
Adresse : 12, Place de l'Iris, Tour Saint-Gobain, 92400 Courbevoie.
Oppositions : Art. L236-30 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET D'APPORT PARTIEL D'ACTIF GCP Produits de Construction SAS Société par actions simplifiée à associé unique Au capital de : 592 260,00 EUR Siège social ZA les Foulletons 39140 Larnaud N° RCS 656 850 054 RCS Lons-le-Saunier, est société bénéficiaire CHRYSO Société par actions simplifiée Au capital de : 403 665,00 EUR Siège social tour saint gobain 12 Place de l'iris 92400 Courbevoie N° RCS 964 200 497 RCS Nanterre, est société apporteuse Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : Actif : 100 553 231,90 euros Passif : 73 938 971,90 euros Actif net apporté : 26 614 260 euros Le rapport d'échange des droits sociaux dans chaque société participante : La Bénéficiaire augmentera son capital de 4 882 170 euros. Il sera ainsi attribué à l'Apporteuse 325 478 nouvelles actions de 15 euros de valeur nominale chacune, entièrement libérées, émises par la Bénéficiaire à la Date de Réalisation. La Bénéficiaire augmentera ainsi son capital social au bénéfice de l'Apporteuse pour le porter de 592 260 euros à 5 474 430.euros (divisé en 364 962 actions de 15 euros de valeur nominale chacune après l'augmentation de capital, outre la constitution d'une prime d'apport). La différence entre la valeur de l'actif net comptable de la Branche d'Activité Apportée et le montant de l'augmentation de capital susvisée constituera une prime d'apport qui sera inscrite au passif du bilan de la Bénéficiaire d'un montant de 21 732 090 euros. Date du projet commun du traité d'Apport partiel d'actif : 14 mars 2025 Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : - Le 17 mars 2025 au Greffe du Tribunal de Commerce de Lons-le-Saunier au nom de la GCP PRODUITS DE CONSTRUCTION SAS, société bénéficiaire ; - Le 14 mars 2025 au Greffe du Tribunal de Commerce de Nanterre au nom de la Société CHRYSO, société apporteuse..